

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 novembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET
- Absent(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG
- Rapporteur : Docteur Yves LE TALLEC

N° CP/2017/506 - 63030 - Musées
Proposition d'attribution d'une subvention du Département en faveur de la politique muséographique de la Ville de STRASBOURG

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer une subvention globale maximale de 1,5 M d'euros à la Ville de Strasbourg pour la réalisation d'un pôle de conservation et d'études des collections des musées de Strasbourg, projet inscrit au contrat de plan Etat-Région 2015-2020 ;
- approuve les termes du projet de convention financière à conclure avec la Ville de Strasbourg pour la réalisation d'un pôle de conservation et d'études des collections des musées de Strasbourg ;
- décide d'attribuer une avance financière à la Ville de Strasbourg d'un montant de 500 000 € en 2017, à signature de la convention ;
- décide que les versements complémentaires à venir s'effectueront sur présentation des justificatifs indiqués à l'article 6 de la convention financière, le montant des acomptes et du solde étant calculé en multipliant le montant des dépenses éligibles certifiées par le taux de subvention départementale indiqué à l'article 4 de la convention, déduction faite de l'avance et des acomptes déjà versés ;
- autorise le Président du Conseil Départemental à signer cette convention financière.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171106-lmc1113395-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 10/11/17